

voisins & voisines

Comité
de Quartier
Brivazac-Candau



Publication gratuite du comité de quartier
de Brivazac Candau - 33 Pessac

Février 2008

n°50

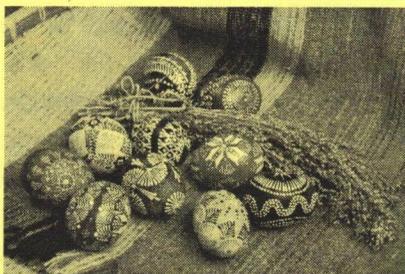
LE MOT DU PRÉSIDENT

Vous l'avez tous remarqué ? Regardez presque en haut à droite... 50, c'est déjà un bout de chemin parcouru avec votre bulletin d'informations. Nous y retrouvons des témoignages de cet élan novateur d'une équipe à l'origine du Voisins&Voisines. Ce numéro coïncide avec plusieurs événements qu'on ne peut passer sous silence et qui montrent bien que notre action au comité ne s'inscrit que dans la durée.

En premier lieu, l'assemblée générale a enregistré le départ de deux membres du CA dont le président Bruno PIHEN à qui j'adresse mes remerciements et à qui je souhaite beaucoup de succès dans leurs projets. Je veux ici aussi vous encourager à poursuivre le renforcement de l'équipe élue en assemblée générale et remercier les quatre nouveaux arrivants dont je connais déjà l'implication dans certains dossiers.

Ensuite, la perspective de constater que, parmi ces derniers, certains pourraient se refermer - je pense bien entendu à la place Chambrelent - laisse entrevoir la relance d'autres dont la nécessité est, depuis l'année passée, revenue au premier plan : il s'agit de l'implantation d'une salle qui permettrait une pluralité d'activités et faciliterait l'exercice de la vie associative.

Enfin, nos colonnes ont régulièrement fait écho de nos difficultés d'échange avec la Mairie. Bientôt, une équipe prendra ses fonctions et je souhaite que nous entrions dans une nouvelle dynamique d'échanges véritables et de rencontres. Pour terminer, réservez tout de suite la date de la chasse aux oeufs et celle du vide-greniers qui lanceront une année bien animée.



Dimanche 23 Mars
au parc Lavielle

GRANDE CHASSE

AUX OEUFS

Inscription à partir de 10h30
Apéritif servi après la chasse

Inaugurons la
Place Chambrelent
avec



Le Vide-Greniers Dimanche 6 avril

Pour vous inscrire, complétez le coupon-réponse en pages intérieures.

NOUVELLE EQUIPE

Anny Coif'
elle & lui

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

22 av. du Rond-Point
PESSAC • BRIVAZAC
05 56 45 79 18

Mardi au Jeudi : 9h/12h - 14h/19h
Vendredi : 9h/19h Samedi : 9h/17h

NOUVEAUX HORAIRES

Auto - AAC - Moto - BSR
école de conduite

S. CARASCO



128C

avenue du Docteur Schweitzer

Tél : 05 . 56 . 46 . 26 . 38

RAPPORT MORAL

Retrouvez Voisins&Voisines en couleur sur le site :

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm>

Le 05 décembre dernier a eu lieu un évènement qui est presque passé inaperçu. Il s'agit de la journée mondiale du bénévolat.

Petit rappel historique : cette journée a été créée en 1985 par l'ONU afin de promouvoir le travail des bénévoles pour le développement économique et social - y compris au niveau local - et mettre ainsi en avant le rôle joué par les structures associatives qui s'efforcent de participer aux besoins de la vie sociale.

Un évènement qui n'a donc guère reçu de grande couverture médiatique dans notre pays pourtant champion d'Europe en la matière avec 14 millions de bénévoles et 70000 nouvelles associations par an. Là où le bât blesse, c'est que le nombre de bénévoles n'augmente pas en conséquence (alors que paradoxalement il y a une forte attente des Français vis-à-vis des associations).

Pourtant, de la petite association de quartier à la grande ONG, il y en a pour tous les goûts et toutes les causes. Prenons un exemple au hasard : le comité de quartier (si, si, je vous jure, c'est un hasard). Ses valeurs peuvent se décliner comme suit :

1) Dans une société du « toujours plus », le comité ne partage qu'une seule logique : celle du temps donné gratuitement et gracieusement. Cela

s'appelle la solidarité.

2) Faire vivre et se développer le comité, c'est participer à l'engagement citoyen dans notre quartier. Et c'est précisément parce qu'il intervient au niveau de la vie sociale que le comité peut-être une force agissante. Son action est multiple mais n'implique pas de tout savoir sur tout ; un minimum d'écoute et de bon sens suffit dans la grande majorité des cas.

3) Cela demande bien sûr une participation réelle et je peux comprendre que cela freine parfois la motivation ; que l'on se rassure, l'engagement auprès du comité n'a d'autres limites que celles que chacun se fixe.

4) Enfin, participer au bien-être collectif conduit sans conteste à l'épanouissement personnel. J'en suis témoin.

Mais de quoi a-t-il besoin ce comité ?

De ressources financières ? Votre adhésion contribue incontestablement à son fonctionnement et ses animations.

De l'aide municipale ? Elle est toujours présente à chacune de ses manifestations. (Des progrès sont encore à faire en matière de concertation et de communication mais là n'est pas le propos aujourd'hui).

De locaux adaptés à l'exercice de son activité ? Il y a mieux que cette maison municipale j'en conviens mais

elle permet à des associations d'exister.

Mais surtout il a besoin de se renouveler et d'étoffer son équipe par de nouvelles compétences. Et de ce point de vue il souffre de la même stagnation du nombre de bonnes volontés que l'ensemble du tissu associatif français.



Et qui sont ces bénévoles me direz-vous peut-être, qui permettent à notre association de perdurer ? Il n'y a pas de profil type. Le conseil d'administration a toujours compté quelques retraités qui partagent leur capital temps au service de l'intérêt général, mais la majeure partie de ses membres sont des actifs, pères et mères de famille, parfois impliqués dans d'autres associations ou syndicats. Preuve que c'est possible. Tous ont comme point commun la générosité et le souci de contribuer au bien-être collectif. Leur nom de bénévoles vient du mot latin *benevolus* qui signifie tout simplement « bonne volonté ».

RAPPORT FINANCIER

Nous avons démarré l'exercice 2007 avec un avoir de 6391€.

Recettes 2007	Dépenses 2007	Balance 2007
5819 €	6522 €	-703€
Avoir 2008	5689€	

Le bilan laisse apparaître une balance négative de 703€. La consultation du détail des comptes est possible auprès du président.

Il convient de donner une explication à ce chiffre.

Premier point : des recettes publicitaires pour le bulletin d'information ont été encaissées sur l'exercice

précédent, mais la parution des encarts a eu cours pendant l'exercice 2007.

Second point : les recettes publicitaires ont enregistré une baisse sensible du fait de la cessation d'activité de certains annonceurs. Nous avons toujours tenté de financer majoritairement le Voisins&Voisines par les encarts. Nous allons donc engager la recherche de nouveaux annonceurs.

Troisième point : La formule choisie pour la fête champêtre incluait un spectacle supplémentaire par rapport aux années précédentes. Le cout global de cette animation s'en est trouvée d'autant augmentée.



Notez tout de suite les dates retenues pour la fête champêtre du quartier :

ce sera les 27 et 28 juin.

Des précisions dans nos prochains numéros !

COMPTE - RENDU

En l'absence du Président Bruno Pihen, empêché, l'assemblée générale débute par la lecture du rapport moral et d'activités par le Secrétaire et se poursuit par une présentation détaillée du rapport financier faite par le trésorier. Le vérificateur aux comptes donne quitus au Trésorier.

Suite au débat, la cotisation d'adhésion au comité de quartier est votée à 3€.

La salle nous interroge sur le devenir de l'épargne qui augmente : le comité envisage-t-il des investissements particuliers ?

R : il n'est pas envisagé d'investissement particulier pour l'instant, cette épargne pourrait être utilisée une année où la campagne d'adhésion ne pourrait pas être assurée.

La salle souligne l'augmentation des animations et applaudit les rapports .



Questions :

La clinique mutualiste et l'itinéraire doux : aucune information pour l'instant. Il semblerait qu'on se dirige vers la fermeture totale du site de la clinique, par mise en conformité avec les consignes de sécurité applicables à ce type d'établissement, ce qui interroge

- sur la possibilité de mettre en place un cheminement doux vers les écoles

- sur la problématique du stationnement autour du site dans l'hypothèse de mise en place d'un stationnement payant à l'intérieur.

L'étude d'un autre cheminement doux, au bout de l'allée Jacques Brel qui rejoindrait l'avenue Schweitzer est possible. Cette voie permettrait aussi un accès à la station de tram.

Le Président de la Fédération des Comités et Syndicats de Quartier de Pessac est interpellé au sujet de la dégradation de nos rapports avec la mairie, on lui demande si cela est général.

M. Lestynek rappelle que la mairie est une institution avec un fonctionnement complexe et qu'il arrive qu'un manque de

concertation entre techniciens et élus amène à des malentendus. Il souhaite que nous restions positifs en maintenant à tout prix le dialogue avec les élus.

Le Secrétaire souligne que pour éviter qu'une réclamation individuelle soit traitée par la mairie, peut-être au détriment des intérêts généraux, il serait souhaitable que le comité de quartier en soit informé en amont afin d'étudier la situation dans un souci communautaire.

Il est important aussi de demander aux services techniques de faire systématiquement plusieurs propositions pour chaque projet.

Plusieurs sujets sont ensuite évoqués :

- la date de l'ouverture de la voie nouvelle

- le devenir du délaissé de terrain derrière les maisons de la rue du Colonel Rozanoff ainsi que l'évacuation des eaux sur cet endroit

- la visibilité des micro-giratoires de l'avenue Candau

- la mise à 2 sens du tunnel sous la voie ferrée rue du Bas Brion.

Ce dernier point soulève une réflexion plus globale sur l'accessibilité du quartier et son plan de circulation dans le cadre du développement durable.

Votes :

Le compte rendu d'activités et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité moins une abstention .

Après appel à candidature, tous les 14 candidats dont 4 entrants sont élus à l'unanimité.

Les différents projets pour l'exercice suivant sont évoqués. Sauf incident, le CA a le souhait de reconduire le maximum des activités déjà en place.

L'assemblée générale statutaire est close.

DÉBAT AVEC DES ÉLUS

M. Auger - Maire

M. Verdon - Délégué au Cadre de Vie, Urbanisme, Patrimoine

M. Canton - Délégué aux Espaces Verts
Mme Moncoucut - Déléguée à la Petite Enfance et Conseillère Générale

M. Benoit - Délégué au Logement

Mme Leroy - Déléguée à la Culture

M. Cabannes - Délégué aux Finances

Du fait de l'arrivée en deux temps des élus, les mêmes questions ont pu être posées plusieurs fois.

Voie nouvelle :

Les riverains sont inquiets des tags

apparus sur les murs, de la vitesse excessive, du non respect des feux. Ils s'interrogent sur le délai de mise en place des matériaux antibruit et des éléments paysagés ainsi que sur le devenir du délaissé de terrain. Ils se demandent qui est le maître d'œuvre : la CUB ou la mairie ?



M. Verdon confirme que c'est la CUB.

En ce qui concerne la vitesse et le bruit, il y aura une évaluation lorsque que la circulation sera établie après l'ouverture du nouveau pont sur la voie ferrée.

La limitation de vitesse sur cette route est de 50 km/h du fait qu'elle se situe en ville, aucun panneau n'est donc obligatoire.

Les dispositifs antibruit retenus devront être aussi antitag à l'image de ceux de la VDO à Mérignac.

Cette nouvelle voie s'appelle rue Mission Haut Brion.



La salle s'inquiète de certaines infractions au code de la route : des véhicules prennent la bretelle d'accès rue Mission Haut Brion/rue Marc Sangnier de Talence à contre sens.

La mairie envisage une concertation avec la Ville de Talence, les riverains et le comité de quartier.

Maison du 4 rue Marc Sangnier :

Dans un premier temps M. Verdon dit qu'elle aurait été rachetée par Aquitanis, mais M. le Maire quelques minutes plus tard reste plus flou sur le devenir de cette maison qui aurait du mal à trouver preneur auprès des bailleurs sociaux sollicités.

Délaissé de terrain en bordure de la rue Mission Haut Brion :

C'est un terrain communautaire, le maire envisagerait que les riverains se portent acquéreurs. Tous ne semblent pas d'accord.

Vitesse limitée à 30 km/h :

Un habitant déplore le manque de «zone 30» sur Pessac et trouve dangereuse la cohabitation entre cyclistes et automobilistes.

M. Verdon reconnaît qu'il existe un certain retard au niveau de la CUB pour la prise en compte de la sécurité des cyclistes. Il précise que les aménagements des «zones 30» ont un coût et sont actuellement installés de façon prioritaire autour des établissements scolaires. Dans notre quartier, cet aménagement sera réalisé cette année à l'école Jules Ferry, côté maternelle. Les «zones 30» établissent le partage de la rue entre piétons, cyclistes et voitures., mais il existe un problème d'emprise pour les généraliser.

Il existe d'autres réponses que les pistes cyclables. Plus il y aura de vélos, plus ils seront respectés, c'est un peu un rapport de force.

Rues Lherminier et Esclançon :

La piste cyclable à contre sens disparaît lorsque la rue redevient à double sens créant une insécurité pour les usagers de la route. Il est urgent de réfléchir à une solution, cette piste est de plus en plus fréquentée. La salle déplore aussi le mauvais état global de ces deux rues.

La mairie explique qu'il s'agit du budget de la CUB et que l'enveloppe communale «voirie» n'a pas augmentée depuis 5 ans et qu'elle doit servir à tous les quartiers d'où une difficulté de répondre à toutes les demandes. Malgré tout, M. Verdon est favorable à une étude.



Bois des Roses :

Une pétition signée par les jeunes de la Résidence Bengalines et relayée par le comité de quartier a été adressée à la mairie. Elle demande l'aménagement d'un espace repéré et sécurisé pour jouer, l'aire de jeu des enfants se situant actuellement

sur la route.

M. le Maire fait savoir qu'à cet endroit ont déjà été réalisés le nettoyage des fossés ainsi que la percée du cheminement doux entre le Bois des Roses et la rue Brivazac.

Sécurité dans la Cité Bengalines :

La salle s'étonne qu'il n'y ait eu qu'un panneau mis en place alors que le problème a été soulevé dès 2002, que des réunions avec les riverains ont eu lieu et qu'il y avait eu une proposition de projet. Rien d'autre n'a été fait.



Le Maire se réfugie derrière le coût et la difficulté à trouver des entreprises.

Une habitante demande le prix d'un coussin berlinois. M. le Maire ne le connaît pas de mémoire.

Propreté des trottoirs :

Un nouvel élu du CA s'insurge contre la multiplicité des excréments d'animaux sur les trottoirs et remet une pétition au maire.

M. le Maire rappelle que selon la loi l'entretien du trottoir incombe au riverain.

Aménagement de l'avenue de Candau :

La mairie a-t-elle des informations récentes ?

Nous sommes informés que, depuis le 25 janvier, un nouveau projet a été émis par la CUB, les plans peuvent être consultés en mairie mais il n'y aura pas de présentation publique avant les élections pour des raisons de calendrier.

L'aménagement de cette rue fait toujours débat et une grande incompréhension persiste entre la mairie et les habitants du quartier.

Panneaux publicitaires :

Un habitant s'étonne de l'apparition dans notre quartier de nouveaux panneaux publicitaires.

M. le Maire donne la parole à M. Verdon chargé de ce dossier. Il existe une nouvelle réglementation municipale

applicable à partir du 24 février 2008 . Elle stipule entre autre que les panneaux publicitaires de 12 m² seront interdits dans toute la ville intrarocade. Seuls les panneaux de 2 m² y seront tolérés avec une densité contrôlée.

Cette réglementation est attaquée par les professionnels de l'affichage qui attendent le dernier moment pour démonter les grands panneaux. Ce recours n'étant pas suspensif, la mairie nous fait savoir qu'elle fera appliquer cette réglementation dès le 24, avec éventuellement des astreintes financières si besoin.

Lotissement Fanning Lafontaine :

M. le Maire confirme que la réfection de la voirie devenue publique sera faite, sans pour autant donner de date.

Clinique Mutualiste :

Bien que n'ayant pas d'information récente, la Mairie reste vigilante mais sait que les négociations risquent d'être difficiles. Elle rappelle qu'une déclaration de travaux est obligatoire avant clôture.

AVENUE DE CANDAU

L'étude préliminaire concernant les futurs travaux de la dernière tranche de l'avenue de Candau est consultable en Mairie près du service du domaine public. Il s'agit de poursuivre les aménagements déjà réalisés sur le reste de cette voie. On y trouve des îlots centraux franchissables et non-franchissables, 23 places de stationnement coté pair, un axe de chaussée déporté en certains endroits. Le comité de quartier a émis une réserve sur la grande ligne droite longeant la vigne. Une demande à la CUB va être faite en ce sens. Soyons précis, une étude préliminaire n'est pas le projet définitif. Mais nous savourons l'idée de voir qu'enfin pourrait s'achever cette portion et clore ainsi un chapitre laissé ouvert depuis trop longtemps.



INAUGURATION DE LA RUE DE LA MISSION HAUT BRION

L'inauguration de la voie de la Mission Haut-Brion (appelée habituellement dans nos colonnes voie nouvelle) a eu lieu le vendredi 25 janvier 2008. Les plus hautes personnalités de la mairie et de la fédération des comités de quartier étaient présentes. Mais on comptait également quelques riverains et des représentants des comités de quartier de Chiquet-Fontaudin et de Brivazac Candau.

L'aménagement paysagé devrait se faire en 2 temps. Courant mars sur les plates-bandes les plus proches de la voie, ensuite auprès des murs après que leur traitement acoustique soit mis en place. Il nous a été confirmé que l'impact du bruit vis-à-vis des riverains serait mesuré mais seulement après l'ouverture totale de la voie.

Cependant, et le comité est d'accord avec cette position des techniciens de la mairie, pour véritablement mesurer les nuisances acoustiques, il faudra attendre le plein usage de la route qui ne pourra intervenir qu'après la réalisation du pont sur la voie ferrée et du raccordement au cours Galliéni. Les mesures ne pourront donc être réalisées que d'ici un an et demi à deux ans. Si elles démontrent que le niveau de bruit est supérieur aux normes établies, le traitement acoustique adapté sera alors réalisé.

Lors de cette inauguration, les riverains ont également pu exprimer aux élus 2 préoccupations importantes : le devenir de la maison sis au 4 rue Marc Sangnier et celui du délaissé de terrain entre les propriétés et le mur. Ces questions ont également été posées aux élus lors de notre assemblée générale. Son compte-rendu apporte leurs réponses.

URBANISME - CADRE DE VIE

Changement de nom pour la commission *Urbanisme* pour indiquer une volonté d'inscrire le bien vivre dans notre quartier au coeur de nos préoccupations. Sa mission consiste à entendre, comprendre, réfléchir et proposer sur les sujets auxquels vous êtes sensible, qu'il s'agisse de sécurité, d'aménagements, d'équipements ou de voirie.

En premier lieu, prenons acte de l'avancée des travaux **Place Chambrérent** qui, après de multiples atteroiements, devraient procurer une mise en sécurité tant attendue de cette intersection et un embellissement nécessaire de cet espace. À l'heure où vous lirez ces lignes, les arbres et arbustes seront plantés. Alors, ne boudons pas notre plaisir et allons à la découverte du fleuron de notre quartier.

Ensuite, le **passage entre l'avenue de Brivazac et le Bois des Roses** commence à prendre ses contours définitifs. Le terrain a été aplani, une clôture dressée. Pour l'heure, il n'est pas encore possible de le franchir.

À cette occasion, nous allons aussi réactiver le projet d'aménagement du Bois des Roses pour qu'il devienne un véritable lieu de détente.

La **rue Mission Haut Brion**, (ex-Voie Nouvelle) dont l'ouverture a eu lieu en janvier reste l'objet

de notre attention pour tous les aspects évoqués au fil de ce dossier.

Le logement du **4 rue Marc SANGNIER**

sera aussi inscrit dans nos demandes vis-à-vis de la Mairie. Il n'est pas acceptable que cette habitation reste à l'abandon.

Le **parc Lavielle**, lieu de notre animation du mois de juin, ne fait pas valoir tous ses atouts comme parc municipal et nous pensons qu'il reste à améliorer sa visibilité et compléter son offre de jeux pour les plus jeunes enfants.

L'année dernière, nous annoncions l'appartenance de **l'impasse Candau** au domaine public. Cette année, nous rappellerons à la mairie la nécessité d'entretenir cet espace et d'y apporter un traitement approprié pour l'accès des véhicules.

Concernant **les cheminements doux**, nous veillerons à ce que l'on améliore la perméabilité du quartier, permettant ainsi les modes de locomotion alternatifs, notamment pour se rendre à l'école.

Et, pour terminer cet inventaire, le comité de quartier souhaite relancer la réflexion autour de la construction d'une salle dont il faudra déterminer les usages et le remplacement de notre maison de quartier vétuste et inadapté aux besoins de la vie associative.

Cette année encore, des projets et des dossiers à poursuivre vont fournir matière à réflexions et débats auxquels vous pouvez participer.



BOSCH
Service

Le spécialiste
de votre automobile



Ets GASSIOT

Injection Essence, Diagnostics
Injection Diesel, pompes
Allumage, Carburateur
Électricité (démarreurs, alternateurs)
Freinage, A.B.S.
Mécanique, Entretien courant

17, avenue du rond-point
Tél. 05 56 46 11 71

**POUR TOUT LOUER
SANS SE TROMPER**

Matériel pour :

Espaces verts - Terrassements - Maçonnerie

centrale
de
LOCATION

05 56 36 27 37

1, avenue de Verdun

33610 CESTAS - Gazinet (face au Pacha)

Fax : 05 57 26 96 10

**Vous voulez figurer parmi
nos annonceurs, vous faire
connaître par votre
activité professionnelle et
afficher vos couleurs.**

Rien de plus simple :

**Contactez-nous au
08 71 43 65 89**

**nous vous préparerons un
encart à partir de vos
souhaits.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Le cabinet de masseur-kinésithérapeute et d'infirmière situé anciennement avenue de Candau a transféré son activité au 70, avenue Phénix Haut-Brion. Nous nous réjouissons du maintien de ces activités au sein de notre quartier. De plus, les locaux permettent aussi l'installation supplémentaire d'une activité de proximité, de préférence libérale (médecin, orthophoniste).

Pour plus d'informations,

Nadine DOSSO
05 56 46 25 26

Carole CHATIRON
05 56 46 32 03

Vous êtes Pessacais, puisque vous habitez le quartier de Brivazac-Candau.

Vous avez un balcon ou un jardin dont vous êtes particulièrement fier. Mais qu'attendez-vous pour vous inscrire au

CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS

organisé par la Ville de Pessac.

Le premier critère pour concourir est que le jardin ou le balcon soit visible depuis la voie publique.

Ensuite, si vous pratiquez le jardinage en étant soucieux du respect de l'environnement, alors vous présentez toutes les qualités pour être

récompensé.

Entre le 31 mars et le 19 mai 2008, vous pouvez vous inscrire en renvoyant le bulletin figurant dans le prochain « Pessac en Direct » ou par l'intermédiaire du site de la mairie de Pessac.

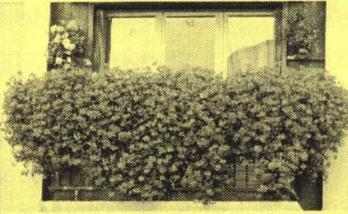
Mairie de Pessac

Concours des Maisons et Balcons fleuris

Place de la 5e République

BP 40096

33604 PESSAC



LE DIMANCHE 6 AVRIL 2008 PLACE CHAMBRELENT VIDE GRENIER DU QUARTIER BRIVAZAC-CANDAU DE 10 HEURES A 17 HEURES

Le vide grenier en 8 leçons

1. Voisins & Voisines, fouillez, videz caves, greniers, garages, placards, cagibis, soupentes, débarras !

Vous avez sûrement bien des choses dont vous n'avez plus l'utilité et qui feront le bonheur de quelqu'un.

2. Rassemblez toutes les merveilles que vous avez trouvées : bibelots, livres, jouets, disques, vaisselle, vêtements...

3. Inscrivez vous tambour battant au vide-grenier organisé par le comité du quartier de Brivazac-Candau.

4. Le dimanche 4 avril réglez votre réveil à 7 h. OK, c'est tôt pour un dimanche, mais le jeu en vaut la chandelle.

5. Chargez votre voiture, vélo, charrette ou tout autre moyen de transport de votre convenance.

6. Arrivez à 9 h. PLACE CHAMBRELENT. Des membres du comité de quartier vous accueilleront et vous indiqueront l'emplacement de rêve qui vous est dévolu.

7. Vendez à partir de 10 h.

Le comité de quartier met à votre disposition des tables pour l'exposition et la vente. Vous êtes libres de fixer les prix des articles exposés (le comité de quartier de Brivazac-Candau, organisateur, ne perçoit aucun droit d'entrée ou de place. Il ne prélève aucune part sur les transactions). Vous rencontrerez plein de gens intéressants (curieux, chineurs, collectionneurs d'objets saugrenus et variés), vous sympathiserez avec vos voisins de stand... En jetant un œil sur les étals, vous dénicherez vous aussi, sûrement, l'objet de vos rêves !

Vous pourrez acheter des sandwiches sur place, la manifestation dure toute la journée. Et n'oubliez pas la crème solaire (il fait toujours beau le 6 avril)

8. Vers 17h, fatigué(e) mais heureux(se), vous débarrasserez votre emplacement des derniers objets restants (vous les vendrez l'année prochaine).

Pour toute information complémentaire, appeler : Yvette Burtin - 05 56 45 34 86 (répondeur)



voisins & voisines

37, Avenue de Candau
33600 PESSAC
Tél. 06 71 48 76 32

Rédaction - Mise en Page

Dominique BURTIN
Yvette BURTIN
Guéno JULIEN
Jean-Paul MESSÉ
Hervé OLIVIER
Christian PUJOLLE

Publicité

Christian PUJOLLE
Didier DODIN

Impression

ACSD

Tirage

1050 ex.

VIDE-GRENIERS DU QUARTIER

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Coupon - Réponse à retourner avant le 23 mars

Avec ce coupon, joindre un chèque de caution de 10€ (LIBELLÉ À L'ORDRE DU COMITÉ DE QUARTIER DE BRIVAZAC-CANDAU) qui vous sera restitué lors de votre installation. (Ce chèque n'est pas encaissé)

Renseignements : 05 56 45 34 86

à remettre à

C. MEDINA 12, rue du jasmin ou
Y. BURTIN 37, avenue de Candau ou M. ALLAIN 7, a l'île Jacques BRELL

Depuis longtemps l'idée trottait dans sa tête sans trouver le terreau collectif indispensable à sa concrétisation. La feuille d'information "Flash-info" semblait pour beaucoup suffire à répondre aux besoins locaux d'alors. Patrick Quatreuil a profité d'un profond remaniement du comité pour semer sa petite graine. Un projet : un lien de presse entre les habitants du quartier Brivazac-Candau.

Un nom : **Voisins & Voisines**.

Nous nous sommes mis nombreux à l'arroser avec l'aide méthodologique de Toufik Zarrougui.

Quelques mois plus tard, à l'automne 1999 naissait le premier numéro qui titrait :

"UN COMITÉ : PAR QUI, POURQUOI? POUR QUI ?".

Prélude à une longue saga qui livre aujourd'hui son numéro 50 sans jamais cesser d'être porteur de cette même interrogation.

Huit ans en chiffres

50 numéros

+ 6 numéros spéciaux

50 000 exemplaires,

200 000 pages

10 000 €

950 boîtes aux lettres

280 encarts publicitaires,

soit près de 8000 € de recettes.



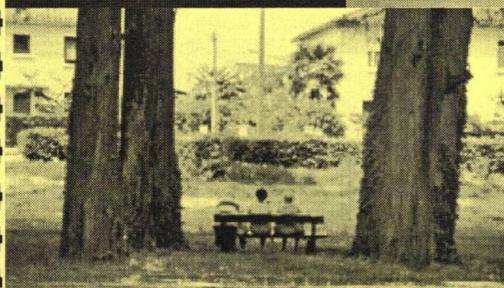
EDITO

publication gratuite
du comité de quartier
brivazac candau

n°3

COULEUR DE PEAU : JAUNE

TÉMOIN



Un moteur pour l'information dans les quartiers

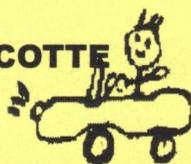
Souvent cité comme un modèle pendant des années lors de rencontres entre quartiers, Voisins & Voisines a inspiré certains de nos homologues.

Aujourd'hui, plusieurs comités et syndicats ont fait naître ou évoluer leur publication en observant le "phénomène" Voisins & Voisines (Monteil, Bourg, Sardine, Magonty, etc...). Certains ont dépassé le modèle. C'est à notre tour d'observer pour nous enrichir.

Pour certains nous sommes devenus, amicalement, le quartier Voisins & Voisines.



PRESQUE UNE MASCOTTE



Voisins & Voisines,
journal du porte à porte

Porteur d'informations

- ◆ animations
- ◆ travaux sur le domaine public
- ◆ implantation d'immeubles collectifs

Porteur de réflexions

- ◆ Loi 1901
- ◆ PLU
- ◆ Voie Nouvelle
- ◆ Bengelines
- ◆ Université...

Porteur d'engagements

- ◆ promotion des circulations piétonne et cycliste
- ◆ sauvegarde du transport collectif de proximité
- ◆ défense de la mixité sociale (village Candau)

Porteur de rapprochements

- ◆ École
- ◆ OMSC
- ◆ Heures Claires....

Porteur d'humeurs

- ◆ Brûlage dans les jardins
- ◆ Arbres du village Candau
- ◆ Bénévolat....

